



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#) 

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : 2 9 / 0 3 / 2 0 2 4

Dossier complet le : 2 9 / 0 3 / 2 0 2 4

N° d'enregistrement : 2024_7910

1 Intitulé du projet

Déclaration de création d'un forage en eau souterraine sur la commune de NAMPS MAISNIL hameau de Namps au Mont en vue de l'arrosage de cultures maraîchères

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

2.2 Personne morale

Dénomination

Raison sociale

N° SIRET

Type de société (SA, SCI...)

Représentant de la personne morale : Madame

Monsieur

Nom

Prénom(s)

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
Catégorie 27 du tableau annexé à l'article R 122-2 du code de l'environnement	Tableau annexé au R122-2: a) Forages pour l'approvisionnement en eau d'une profondeur supérieure ou égale à 50 m. IOTA: Rubrique 1.1.1.0 sondage, forage [...] en vue d'effectuer un prélèvement temporaire ou permanent dans les eaux souterraines (D)

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Travaux de réalisation d'un forage en eaux souterraines, de profondeur 90 m maximum à NAMPS MAISNIL 80290 dans le département de la Somme. Construction en cas de succès de l'opération de pompage, d'une petite station de pompage de débit 5 m³/h.

Il s'agit d'un projet porté par Manon CHELMY D'HOINE en vue d'assurer l'arrosage de cultures maraîchères et plantes aromatiques sous serre et en plein champ.

Le site projeté se trouve à proximité du hameau de NAMPS AU MONT, au sein de la masse d'eau "Somme aval et cours d'eau côtiers", dans le bassin versant de la rivière de la Selle qui se trouve à plus de 6 km au sud-est. Le sens d'écoulement souterrain de la nappe est dirigé vers la vallée de la Selle

Le projet est situé à l'extrême limite du périmètre de protection éloigné du captage de Namps au Mont, à 400 m du captage.

Le forage le plus proche à 500 m est celui utilisé par une pompe à chaleur. les périodes d'utilisation sont différents avec l'arrosage des cultures.

4.2 Objectifs du projet

Installation d'un jeune couple sur une exploitation maraîchère, en culture biologique et à haute valeur écologique. cf "ferme du Mycélium" sur internet.

Forage de profondeur 90 m maximum, de débit objectif 5 m³/h, de durée de pompage maxi 6 heures dans la journée.

Alimentation d'un projet de cultures maraîchères, installation d'un jeune couple sur ce projet.

Légumes

Petits fruits, fruits du verger

Plantes à parfum, aromatiques et médicinales (PPAM)an.

2500 m² de serres, besoin en eau 2400 m³ à l'année

5500 m² cultures de plein champ, besoin 1400 m³ à l'année.

2000 m² de vergers besoin 400 m³/an

Soit au total une consommation prévisionnelle à 4200 m³/an.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

Travaux de forage au Rotary de 90 m de profondeur + essais de pompage, durée 2 j.

Édification d'une station de pompage et intégration d'un moteur et d'une pompe si les résultats sont corrects. Réalisation d'une margelle bétonnée autour de la tête de forage de hauteur 30 cm par rapport au terrain naturel, de , et sortie de la tête du forage de 50 cm par rapport au terrain naturel. Creusement du forage au Rotary à l'eau claire de 230 mm jusque 80 m, tubage PVC de 115x125 mm, plein jusque 65 m, crépiné ensuite jusque 85 m. Cimentation de la tête de forage jusque 20 m afin d'éviter les infiltrations.

Toutes les précautions seront prises au moment des travaux pour éviter la pollution de la nappe, selon les prescriptions de l'arrêté ministériel du 11 septembre 2003, ainsi que pour le rebouchage éventuel en cas d'échec de forage.

Pour le calcul de l'influence (selon la méthode du BRGM) , les caractéristiques de l'aquifère ont été estimées de la façon suivante en l'absence de références plus précises :

Transmissivité = 0,001m²/s coef emmagasinement = 0.0125 . Il est escompté sans certitude une productivité moyenne dans ce secteur de plateau et vue la profondeur de la nappe. Le rayon d'influence est estimé à l'aide de la méthode de Theis-Jacob à environ 62 m. Ce rayon est indépendant du débit, mais dépend de la durée de pompage en continu (6h maxi) , par contre le rabattement de la nappe est dépendant du débit de pompage. Il serait de 4 cm à 50 m.

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

Phase d'exploitation

La tête de forage sera protégée par une margelle bétonnée de 3 m² et d'une hauteur de 0.30 m au-dessus de la margelle. La tête du forage s'élèvera de 0.50 m au-dessus du terrain naturel et sera située dans un local fermé à clé.

Le forage sera équipé d'une pompe alimentée à l'électricité. Aucun bruit ne sera audible alentour.

Le site est situé à une altitude NGF de 125 m environ. La nappe est à 60 m NGF et les dièves ("mur" de la nappe, c'est à dire couche imperméable) à 40m NGF approximativement , la nappe est donc à une profondeur de 65m et d'une épaisseur de 20m en théorie à cet endroit. Le forage aura donc une profondeur de 90 m maxi afin de maximiser les chances d'obtenir un débit satisfaisant (5 m³/h en objectif)

Dans le cas où la recherche d'eau s'avérerait infructueuse, le forage sera rebouché conformément à la réglementation et aux règles de l'art décret du 11 sept 2003.

Géologie : depuis la surface, épaisseur de limons/argile très faible, puis craie jusque 90 m.

Les crépines seront placées de 65 m à 85 m.

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Dépôt de dossier au titre de la nomenclature 1.1.1.0 du décret de septembre 2003 : déclaration de forage ;

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Profondeur maxi 90 m, emprise au sol de la station 3 m ² maxi, Diamètre du forage 230 mm, l'eau est à 65 m environ. La cimentation sera réalisée jusque 20 m; tube PVC plein jusque 65 m de diamètre ext 125 mm, crépiné ensuite jusque près de 80 m, fentes de 2 mm. Débit prévu 5 m ³ /h, consommation 4200 m ³ /an,	

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : Voie :

Lieu-dit :

Localité :

Code postal : BP : Cedex :

Coordonnées géographiques^[1]

Long. : ° , " Lat. : ° , "

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : ° , " Lat. : ° , "

Point de d'arrivée : Long. : ° , " Lat. : ° , "

Communes traversées :

Implantation sur la commune de NAMPS MAISNIL 80290, hameau de Nmpps au Mont

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

PLUI zone Agricole

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet se situe en bordure de la ZNIEFF MASSIF FORESTIER DE DE FRÉMONTIERS/WAILLY/LOEUILLY, dans une parcelle qui est cultivée; La nature du projet ne fera que renforcer le côté naturel de la parcelle vue l'orientation claire du projet Chelmy D'Hoine
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Périmètre de protection éloigné en limite (cf carte)
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	prélèvement en nappe souterraine; 4200 m3 maximum à l'année. 5 m3/h de débit, maxi pompage 6 h/j en continu. Impact très faible
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	A priori pas de modification prévisible hormis le pompage d'un volume prévisionnel maximal de 4200 m3 maxi dans la ressource en eau, Aucune pression importante de pompage dans le secteur Curieusement les piézomètres les plus proches montrent une augmentation des niveaux de la nappe phréatique depuis plusieurs dizaines d'années pour le piézomètre d'Essertaux et depuis 12 ans pour celui de Fricamps. (cf diapo ci joint)
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les prélèvements dans la nappe souterraine sont très faibles dans le secteur considéré. forage d'irrigation le plus proche à 2200 m au SW, utilisé pour l'irrigation.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les ZNIEFF type I existantes sont pour les plus proches. " Pas de zone humide à moins de 6 km au SE (rivière de la Selle)
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone Natura 2000 la plus proche est "
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Emprise au sol maximale : 3 m ²
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Juste le déplacement correspondant aux visites régulières de surveillance, à côté de l'exploitation.	
	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Il sera alimenté électrique, donc sans émission de bruit.	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
		Engendre-t-il des rejets liquides ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	non pas de rejets
		Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

Des mesures de niveau du capatage de Namps au Mont seront réalisées simultanément aux essais de pompage lors des travaux de creusement.

S'il se trouvait une interférence entre les forages, ce qui est fort improbable, des mesures seraient prises au niveau de la durée de pompage en continu qui serait éventuellement fractionnée dans la journée ou la nuit.

7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Dispensé car l'impact sur l'environnement est négligeable de par la nature du projet, l'impact évalué, et la gêne minimale causée à l'environnement. La consommation sera faible.

Le pompage sera faible dans la journée, même si l'impact a été calculé sur 6 h en continu au maximum.

Le captage AEP au plus proche est à 400 m au NE, il ne sera pas affecté vu la faible importance de ce forage et la distance.

Les impacts cumulés éventuels sont donc négligeables dans ce secteur et sur le bassin versant en général.

L'irrigation est peu représentée et la pression supplémentaire sur la rivière occasionnée par le projet sera nulle.

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié .	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	<input type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	<input checked="" type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

 Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1	Localisation du projet Localisation des zones Natura 2000 Localisation des ZNIEFF	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Carte des captages AEP, des forages voisins avec distances carte hydrogéologique carte géologique	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Photographie aérienne Photographies des lieux	<input checked="" type="checkbox"/>
4		<input type="checkbox"/>
5		<input type="checkbox"/>

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Nom

Prénom

Qualité du signataire

À

Fait le / /



Signature du (des) demandeur(s)